

**COMPTE RENDU  
REUNION DU CONSEIL SYNDICAL  
REUNION DU 4 OCTOBRE 2023**

Date de la convocation : 20 septembre 2023

Le quatre-octobre deux mil vingt-trois à 18 heures 30, le conseil syndical du Syndicat du Bassin versant de la Vouge s'est réuni à Thorey-en-Plaine, sous la Présidence de Monsieur Jean François COLLARDOT.

Nombre de délégués titulaires : 35

Présents : 19

	Titre	Prénom	Nom	Emargement
<b>CC GEVREY CHAMBERTIN &amp; NUITS ST GEORGES (13)</b> <i>Items 1°, 2°, 8° + 7°, 11°, 12° du I du L.211-7 du CE</i>	Monsieur	Alexandre	GARNERET	Présent
	Monsieur	Jean Luc	ROSIER	Excusé
	Monsieur	François	MARQUET	Excusé
	Monsieur	Hubert	POULLOT	Excusé
	Monsieur	Jean Luc	ROBIOT	Présent
	Monsieur	Christian	FEUILLAT	Absent
	Monsieur	Jean-François	COLLARDOT	Présent
	Monsieur	Christian	SAUVADET	Présent
	Monsieur	Pierre	LUCOT	Absent
	Monsieur	Pascal	VIARD	Présent
	Monsieur	Denis	PENNING	Présent
	Monsieur	Franck	PACOT	Absent
	Monsieur	André	DALLER	Excusé
<b>CC PLAINE DIJONNAISE (6)</b> <i>Items 1°, 2°, 8° + 7°, 11°, 12° du I du L.211-7 du CE</i>	Monsieur	Sylvain	PELLETIER	Absent
	Monsieur	Benoît	FRANET	Absent
	Monsieur	Dominique	JANIN	Excusé
	Monsieur	Florent	TUPIN	Présent
	Monsieur	Alain	LEFEVRE	Présent
	Monsieur	Dominique	CHOPPIN	Absent
<b>CC RIVES DE SAÔNE (4)</b> <i>Items 1°, 2°, 8° + 12° du I du L.211-7 du CE</i>	Monsieur	Patrick	JACQUET	Présent
	Monsieur	François	PERRIN	Absent
	Monsieur	Alain	PAUTET	Présent
	Monsieur	Jean-Luc	BOILLIN	Présent
<b>DIJON METROPOLE (11)</b> <i>Items 1°, 2°, 8° + 7°, 11°, 12° du L.211-7 du CE</i>	Monsieur	Thierry	FALCONNET	Excusé
	Monsieur	Marien	LOVICH	Présent
	Monsieur	Laurent	GOBET	M. SARRAZIN
	Monsieur	Jean-Michel	VERPILLOT	Excusé
	Monsieur	Jean-Claude	GIRARD	Absent
	Monsieur	Patrick	BAUDEMONT	Absent
	Monsieur	Jean Patrick	MASSON	Excusé
	Monsieur	Gérard	HERMANN	Absent
	Monsieur	Philippe	LEMANCEAU	Excusé
	Monsieur	Pierre	PRIBETICH	Absent
	Monsieur	Antoine	HOAREAU	Absent
<b>Communes (9=1)</b> <i>Items 7°, 11° du I du L.211-7 du CE</i>				
AUBIGNY EN PLAINE	Madame	Fanny	BOUVERET	M. ANDRIEU
BONNENCONTRE	Monsieur	François	PERRIN	Absent
BRAZEY EN PLAINE	Monsieur	Jean-Luc	BOILLIN	Présent
BROIN	Monsieur			
CHARREY SUR SAONE - Délégué Titulaire du Collège	Monsieur	Jerôme	TOUCHARD	Présent
ESBARRES	Monsieur	Patrick	JACQUET	Présent
MAGNY LES AUBIGNY	Monsieur	Didier	LÉVÊQUE	Présent
MONTOT	Monsieur	Bernard	BOURGEON	Absent
SAINT USAGE - Délégué Suppléant du Collège	Madame	Valérie	HOSTALIER	Absente

M. PENNING est secrétaire du syndicat

Délégués suppléants présents : MM. JOLY Pascal, FERREUX Jean Marie, AUCLAIR Jean-Luc, Didier LEVEQUE.

Assistent : Messieurs BASTIN Clément, LANIER Edouard et BOILLIN Nicolas (SBV)

## ORDRE DU JOUR :

- Approbation du CR du 6 mars 2023

### Nouvelle identité visuelle du bassin de la Vouge

#### PPRE

- Fiches Actions 2023 et suiv.
- Retour sur la journée de sensibilisation
- Communication autour de l'entretien des cours d'eau
- Marché 2023-2025

#### Contrat Vouge 2022-2024

- Démarche sur les zones humides (Cent Fonts et mare de la Chocelle) – Point d'étape
- Travaux de restauration de la morphologie et de continuité écologique sur la Bièvre à Brazey-en-Plaine – Point d'étape

#### Etude prospective

- Étude prospective sur le Changement Climatique sur les bassins Tille, Vouge, Ouche et Nappe de Dijon Sud – Point d'étape

#### Autres informations

- Réflexion sur les démarches de restauration des continuités écologiques de la Bièvre (Marliens – Tart) et de l'Oucherotte (Longecourt-en-Plaine)
- Retour d'expérience sur les travaux morphologiques de la Cent Fonts 2022
- Climatologie, piézométrie et hydrologie
- Autres informations & questions diverses

\*\*\*\*\*

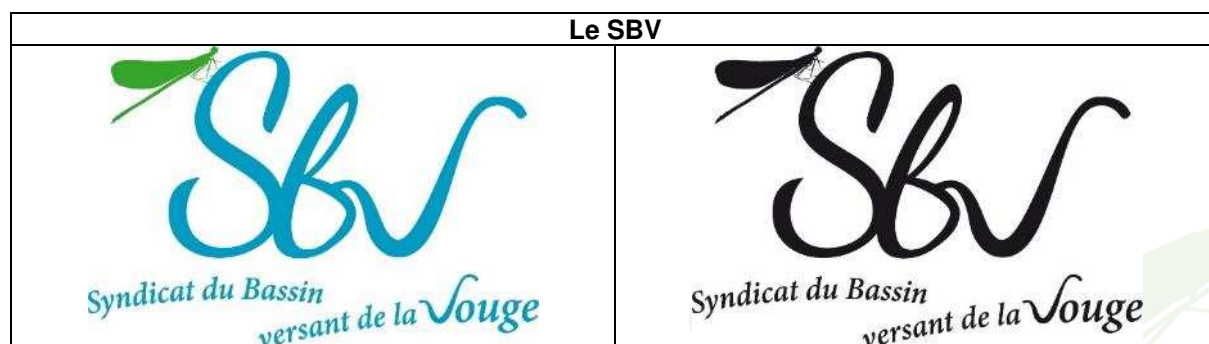
M. COLLARDOT donne la parole à M. BRACHOTTE, Maire de Thorey-en-Plaine, qui présente sa commune. Il dit que la problématique « eau » doit être prise à bras le corps par le plus grand nombre et que le rôle du SBV est primordial pour être résilient vis-à-vis du changement climatique. Il explique que l'enjeu des syndicats est de faire prendre conscience de la raréfaction de l'eau.

#### **I. Approbation du CR du 6 mars 2023**

Le compte rendu, n'appelant aucune remarque particulière, est adopté à l'unanimité.

#### **II. Nouvelle identité visuelle du bassin de la Vouge**

M BOILLIN Nicolas explique les principes qui ont prévalu à la création des nouveaux logos.



La CLE	
 <p>Commission locale de l'eau du Bassin versant de la Vouge</p>	 <p>Commission locale de l'eau du Bassin versant de la Vouge</p>
Le Contrat	
	
	

### III. PPRE

Le Président donne la parole à M. BASTIN.

#### a. Fiches Actions 2023

i. Retour sur la journée de sensibilisation des élus aux travaux de diversification  
M BASTIN précise que 7 élus du syndicat ont participé à cette journée, ainsi que les propriétaires concernés par les sites visités. Les objectifs étaient de découvrir les travaux de faible ampleur morphologique (épis et mise en défens) d'une part et la réponse du milieu, qui s'avère rapide, d'autre part. Durant cette matinée, l'intégration de l'entretien dans ce type de travaux a été abordé, notamment sur la valorisation du bois coupé utilisé pour la création des épis et des caches. M. BASTIN dit que les discussions ont été de qualité, notamment il est a été évoqué la satisfaction de la profession agricole concernant les travaux de restauration des cours d'eau.

Le Président dit que c'était une journée importante pour montrer la qualité du travail des techniciens. Il souhaite que celle-ci soit renouvelée en 2024, avec une plus forte participation des élus.

#### ii. Point sur les actions de l'été et de l'automne 2023

Le technicien de rivières présente les travaux de densification des aménagements sur la Varaude réalisés entre Juillet et Aout 2023, sur les communes de Noiron-sous-Gevrey et Izeure (FA 1 et 3). Les nouveaux aménagements sont disposés sur une distance d'environ 1km du cours d'eau.

Les techniques utilisées ont été les suivantes :

- Souches mortes ;
- Sous-berges artificielles ;

- Blocs-abris ;
- Épis fagots.

L'objectif est de diversifier les écoulements et les habitats pour la faune et la flore aquatique, tout en remobilisant les fonds. grâce à l'augmentation de la vitesse moyenne du courant, du fait du pincement du lit d'étiage.

Quelques photographies d'illustrations :



M BASTIN précise que d'autres projets sont actuellement engagés sur la Bièvre prévoyant :

- La densification des aménagements 2022 à Brazey-en-Plaine (FA 2)

De nouveaux aménagements vont être implantés sur 800 mètres, avec les mêmes techniques et objectifs que sur la Varaude.

- La diversification le long des bassins de l'ASA à Echigey / Aiserey (FA 4)

Des travaux de diversification seront engagés sur un peu plus d'1 km. Les techniques seront également analogues aux projets précédents, toutefois avec l'ajout d'une recharge granulométrique sur la partie amont du secteur d'interventions.



- La plantation de ripisylve sur le Ruisseau du Milieu à Barges (FA 5)  
Il est prévu un comblement des encoches d'érosion (dû à la présence d'un ancien drain forestier), puis des plantations d'essences locales.

b. Communication autour de l'entretien des cours d'eau

À la suite des demandes des membres du bureau, lors de sa réunion du 15 mai 2023, M BASTIN est chargé de définir les modalités futures de l'entretien de la ripisylve, dès lors où il est vraisemblable que celui-ci ne sera plus financé, à compter du 12<sup>ème</sup> programme de l'Agence de l'Eau, qui débutera au 1<sup>er</sup> janvier 2025 :

- Couplage de l'entretien avec des travaux de petite diversification (niveau R1) :
  - o Avantage : Financement à 80% ;
  - o Inconvénient : Entretien ponctuel et en une seule fois.
- Limitation aux seuls travaux dit « d'urgence » :
  - o Avantage : Coût réduit (sauf à considérer qu'il n'y aura pas trop d'interventions à engager) ;
  - o Inconvénient : Pas de gestion globale et concertée.

Il précise qu'il lui a été demandé de rédiger un guide de l'entretien à destination des propriétaires riverains, comprenant notamment les droits et devoirs de chacun. En effet, les élus du bureau ont demandé de mettre en place, pour début 2024, une communication claire sur l'entretien mais aussi sur le rôle de conseil du SBV. M. BASTIN redit qu'il est là pour répondre aux questions des riverains et qu'il ne faut surtout pas hésiter à les renvoyer vers lui.

Des questions sont posées sur ce qui relève de l'entretien et ce qui ne l'ai pas, notamment le curage ou l'enrochement des berges qui ne relèvent pas de l'entretien d'une rivière. Le guide à venir sera rédigé afin de répondre à un maximum de questions sur ce qui est possible, proscrit ou interdit.

M. COLLARDOT explique que les sorties de drainage peuvent être dégagées et s'inscrive dans l'entretien si et seulement si l'intervention se limite à celles-ci.

c. Lancement du marché 2023-2025 (deux tranches)

M. BASTIN explique que les travaux de diversification ont été intégrés au marché 2023-2025, ainsi que la valorisation du bois coupé. Le dépôt des candidatures s'est terminé le 29 septembre et 4 entreprises ont déposé une offre. Il reprecise que ces deux tranches correspondent à la fin du 11<sup>ème</sup> programme de l'AERM&C et qu'en conséquence, il y aura des financements (sous réserve de la réalisation des contreparties (cf. ci-après)). L'entretien de l'hiver 2025-2026 n'est quant à lui pas assuré pour le moment (cf. discussion ci-avant) et servira de transition pour le prochain programme.

#### IV. Contrat Vouge 2022-2024

a. Démarche sur les zones humides (Cent Fonts et mare de la Chocelle) – Point d'étape  
Dans le cadre de l'appel à projets « Eau et Biodiversité » 2023 de l'AERM&C, le SBV a reçu, un avis favorable du jury, le 18 juillet 2023, pour le financement du projet de restauration de la mare de la Chocelle. Le projet d'un montant de 5 760€ sera subventionné à 70% (ainsi que du temps de travail du technicien de rivières).

Les travaux ont été réalisés entre le 29 septembre et le 2 octobre.



En parallèle à cette démarche, le département de Côte d'Or souhaite intégrer le réseau de mares de la Chocelle, au nouvel Espace Naturel Sensible (ENS) en cours de création. Lors d'une réunion à venir (fin octobre ?), il sera discuté la répartition de l'animation et réfléchi à une stratégie foncière.

A ce propos M. BASTIN, précise que l'acquisition des zones humides par les collectivités est envisageable ; achat qui peut être financé par l'AERM&C, mais aussi au titre des Fonds Verts.

Concernant la valorisation de la Zone Humide de la Cent Fonts à Féney (Installation d'un observatoire de la faune sauvage), il est précisé que l'Agence de l'Eau ne peut la financer en l'état. Toutefois, l'action, incluse dans le Contrat 2022-2024, sera bien comptabilisée à ce titre ci et n'entraînera ainsi pas, de conséquence financière négative pour le SBV. Un projet de convention avec la commune de Féney a déjà été discutée et actée entre les parties.

M. SARRAZIN précise que l'ONF a interpellé la commune sur le projet d'installation de la cabane.  
M BASTIN précise qu'il prendra prochainement un rendez-vous afin de discuter du projet avec la Mairie.

M. BOILLIN Nicolas précise l'intérêt de la conservation des zones humides (stockage de l'eau puis restitution en étiage notamment). A ce propos, l'Inf'eau Vouge à venir fera sa « une » sur ce sujet. Il dit que le syndicat doit petit à petit mettre de plus en plus de moyens sur le sujet afin d'atténuer les effets du changement climatique pour les milieux aquatiques et les ressources en eau.

À la demande de M. SAUVADET, il sera pris un rendez-vous afin d'envisager la gestion d'une mare située à Gilly-lès-Cîteaux.

b. Travaux de restauration de la morphologie et de continuité écologique sur la Bièvre à Brazey-en-Plaine – Point d'étape

M. LANIER fait un point sur l'avancée des deux démarches (fusionnée en un seul dans l'appel d'offres, de manière à réduire les coûts) qui s'étendent sur 1 400 ml :

- Le bureau d'études Artelia a été retenu pour la maîtrise d'œuvre des travaux ;
- La consultation sur l'entreprise en charge des travaux a été ouverte du 5 juin au 28 juin 2023 ;
- Trois offres ont été remises :
  - o Groupement d'entreprises SARL Pennequin (mandataire) / Fèvre Viellard paysage – pour un montant de 184 334,50 € HT ;
  - o Groupement d'entreprises Vinci construction terrassement SAS (mandataire) / Vinci construction maritime et fluvial pour un montant de 244 971,10 € HT ;
  - o Groupement d'entreprises EHTP SAS (mandataire) / EURL Chenot / NGE GC pour un montant de 189 926,60 € HT.
- Après examen, c'est le groupement d'entreprises EHTP SAS / EURL Chenot / NGE GC qui a présenté l'offre la mieux-disante. Celle-ci a été retenue le 26 juillet 2023 ;
- Le marché a été notifié le 8 août dernier ;

M. LANIER rappelle que la totalité des propriétaires et exploitants concernés ont été recontactés dans l'été pour présenter le projet remodelé, suite à la refonte liée à la découverte de l'Agrion de Mercure.

Le calendrier des travaux prévoit :

- 4 semaines de préparation de chantier (DICT, arrêté de circulation, ...) en août ;
- 7 semaines de travaux morphologie/continuité en septembre-octobre ;
- 1 semaine de travaux de plantation en novembre.
- La pêche de sauvegarde de la population piscicole s'est déroulée le 6 septembre ;
- Les travaux ont débuté le 7 septembre. Ils devraient s'achever à la mi-octobre ;
- Des prises de vue par drone ont été réalisées pendant les travaux et seront renouvelés après travaux, soit au printemps.

Un panneau d'information a été implanté sur site à l'intention du public. Il se présente comme suit :

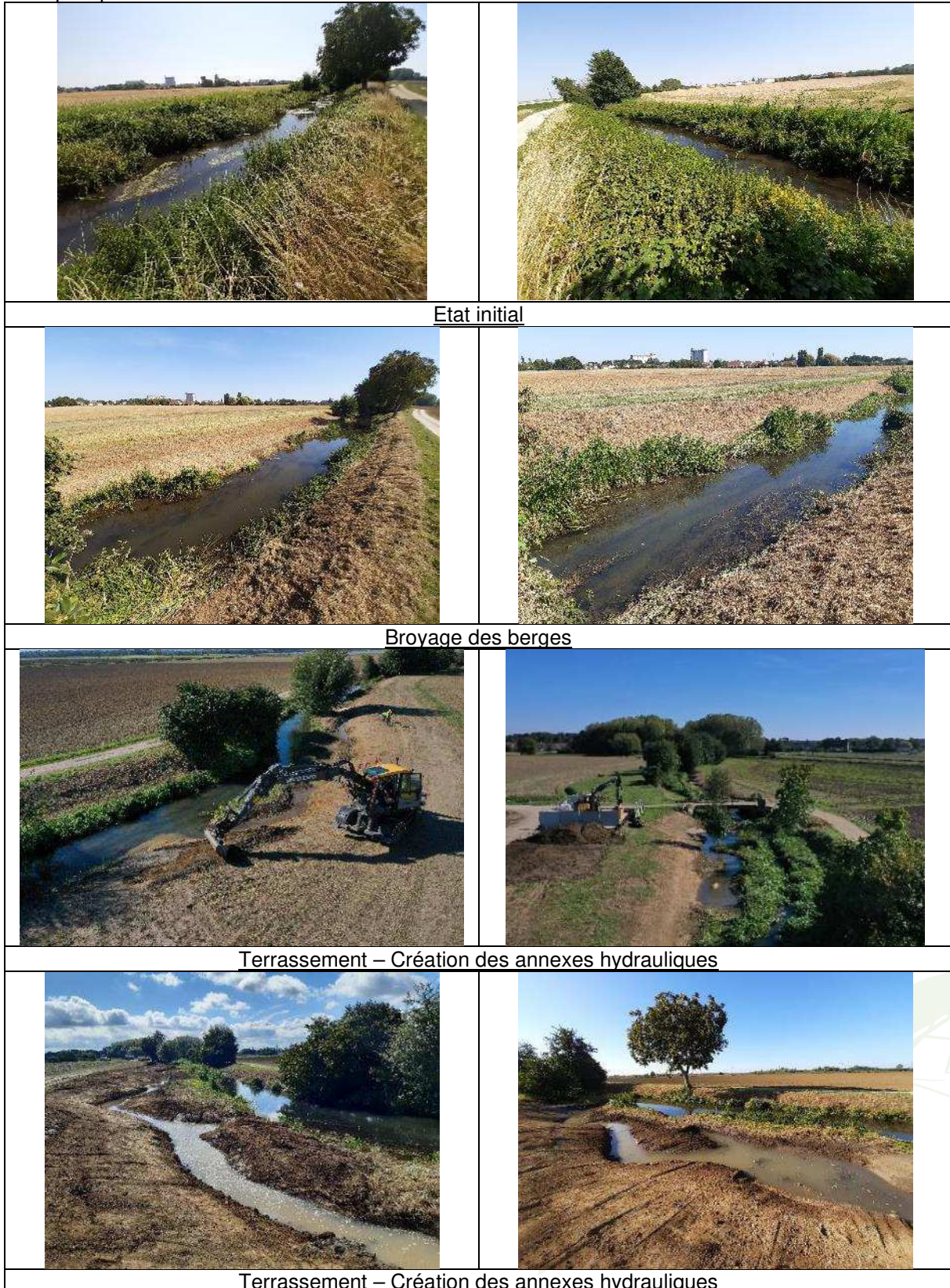


La pêche de sauvegarde s'est déroulée sur la totalité du linéaire (soit 1400 ml de cours d'eau) et a donné les informations suivantes :

- Biomasse totale importante : 400 kg de poissons (estimation) ;
- Grande diversité spécifique (12 espèces) : Gardon, Brochet, Perche, Epinoche, Sandre, ...
- Une bonne répartition des classes d'âge.

La population piscicole a été relâchée dans la Bière à l'aval de Saint-Usage dans un secteur pouvant accueillir les effectifs. À cette période, le bassin RM6 (Vouge, **Bière**, Cent Fonts) a atteint **le seuil de crise** (depuis juin) et a nécessité de faire une demande de dérogation qui a conduit à faire un suivi de l'oxygène, conformément aux directives de la DDT. Les mesures restent dans des valeurs tout à fait acceptables pour la conservation de la faune piscicole.

Quelques photos illustratives :







Banquettes végétales et injection de matériaux alluvionnaires



Implantation de souches immergées pour la restauration des habitats aquatiques



Banquettes minérales en traversée forestière (ancienne retenue)



Etat initial – Restauration de la continuité écologique (amont moulin)



Restauration de la continuité écologique (amont moulin) - Abattages



Restauration de la continuité écologique (amont moulin)



Etat initial – Restauration de la continuité écologique (aval)



Restauration de la continuité écologique (aval)

14 | **Actu Rives de Saône** | Lundi 25 septembre 2023

**Brazey-en-Plaine**

## Environnement : le lit de la Bièvre en passe d'être redessiné

Depuis plusieurs années, le syndicat du bassin versant de la Bièvre a travaillé à l'amélioration de la continuité écologique de la Vouge et de la Bièvre. En 2018, une étude a été menée en amont de la Bièvre afin de mieux connaître les enjeux de continuité écologique sur la rivière. Les travaux ont été réalisés l'été dernier.

**D**epuis le 1<sup>er</sup> septembre, les travaux de redessiner le lit de la Bièvre ont commencé. Ils consistent à retirer les pierres et les blocs de béton qui gênent le passage des poissons. Les travaux sont réalisés par le Syndicat du Bassin Versant de la Bièvre et le Service de l'Équipement Rural de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Le chantier au niveau du pont de Ozeuret, où la largeur du lit mineur a été réduite, s'est déroulé du 1<sup>er</sup> au 21 septembre.

« Nous travaillons la main dans la main entre la commune et le SBV. »

Jean-Luc Bellin, le président du SBV et premier adjoint.

**189 000 €**

Financer le coût que représente ce projet de continuité écologique de la Bièvre.

Article publié sur le Bien Public le 25 septembre 2023

**V. Etude prospective sur le Changement Climatique sur les bassins Tille, Vouge, Ouche et Nappe de Dijon Sud – Point d'étape**

Un retour sur les deux premiers ateliers organisés le 29 juin et le 27 septembre 2023 :

- Participation importante (80 personnes), mais une sous-représentation des élus (pas d'élus de DM, du Département de Côte d'Or aux deux réunions) et de la Région BFC (à la première) ;
- Des échanges fructueux autour du diagnostic territorial (29 juin) et sur les récits autour des évolutions des conditions naturelles à horizon 2050 (27 septembre 2023) ;
- Deux articles ont été publiés sur le BP le 7 juillet 2023 et le 4 octobre 2023 ;
- Un article dans la revue « repères » d'Alterre BFC a été publié le 25 septembre ;
- Une interview sur RCF le 7 juillet 2023.

Les prochaines réunions des ateliers de contribution se dérouleront les :

- 14 novembre à Dijon, sur le thème de l'évolution des usages ;
- 30 janvier 2024 : scénarios globaux ;
- 15 mai 2024 : stratégie.





**VI. Affaires et informations diverses**

- a. Réflexion sur les démarches de restauration des continuités écologiques de la Bièvre (Marliens – Tart) et de l'Oucherotte (Longecourt-en-Plaine)

M. BASTIN explique qu'une réflexion est portée sur la gestion du vannage agricole situé sur la Bièvre à quelques centaines de mètres de la source, en aval du village de Marliens. Il rappelle que la source de la Bièvre s'assèche chaque été et que l'impact de la fermeture continue du vannage est très problématique (eutrophisation, hausse de la température, mortalité piscicole, ...), au regard de l'intérêt (?) de sa conservation. Une réunion a été organisée sur le sujet le 26 septembre dernier en présence des Maires et Délégués des communes de Marliens et de Tart.

M. BASTIN dit qu'il existe deux lavoirs situés sur l'Oucherotte dans le village de Longecourt-en-Plaine. Les élus de la commune ont sollicité le SBV afin de mettre en place une gestion différenciée et globale de la rivière sur près de 1 km. Actuellement, la gestion sur l'ouvrage amont est manifestement insuffisante et sur l'ouvrage aval, il n'y a aucune manipulation, le laissant continuellement fermé. Une réflexion est en cours pour envisager une solution à l'appauvrissement de la qualité de la rivière.

- b. Travaux de restauration de la morphologie de la Cent Fonts dans le cadre du maintien des prélèvements en nappe de Dijon Sud – Retour sur l'inauguration

L'inauguration s'est déroulée le jeudi 15 juin 2023 après-midi par une chaude journée. 35 personnes y ont participé : élus locaux, représentants du SBV, de la DDT, de l'AE RMC, du CR BFC, des entreprises, du BE Artelia, de la Fédération de Pêche 21, des riverains, des syndicats de rivière voisins, ...

Il y a eu des prises de parole successive de :

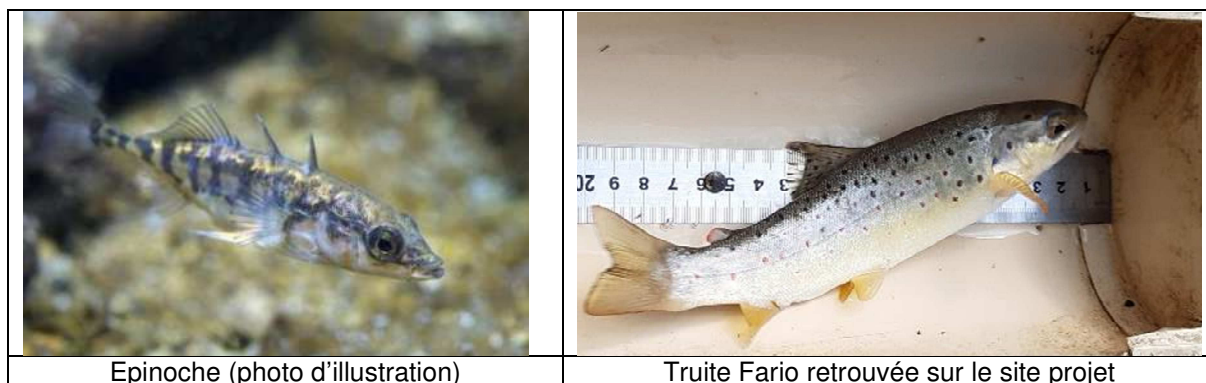
- M. Philippe RUPIN (Saulon la Rue) ;
- Mme Florence ZITO (CLE Vouge et InterCLE) ;
- M. Alain BECQUET (CRBFC) ;
- M. François ROLLIN (Directeur Régional de l'AERM&C) ;
- Et enfin de M. Jean François COLLARDOT



... suivies d'une visite des travaux (de restaurations morphologiques et de la continuité écologique sur le Moulin Bruet) et d'une présentation des esquisses des nouveaux logos (ci-avant). L'après-midi s'est terminé autour du verre de l'amitié.

Le lendemain de cette inauguration, une pêche d'inventaires a donné les résultats suivants qui sont à comparer à l'état initial réalisé en 2022 :

- Apparition de l'Épinoche
  - o Biomasse : 0 kg/ha en 2022 et 4.72 kg/ha en 2023 ;
  - o Densité : 0 individus / 1000m<sup>2</sup> en 2022 et 656.93 individus / 1000m<sup>2</sup> en 2023.
  
- Truite fario :
  - o Biomasse : 37.03 kg/ha en 2022 et 112.49 kg/ha en 2023, soit une augmentation d'un facteur 3 ;
  - o Densité : 113.38 individus / 1000 m<sup>2</sup> en 2022 et 360.14 individus / 1000 m<sup>2</sup> en 2023, soit une augmentation d'un facteur 3.18.



Le Président est satisfait du retour rapide de ces espèces et souligne le fait que cela valide, sans discussion aucune, l'intérêt de les mettre en œuvre des travaux similaires sur d'autres sites.

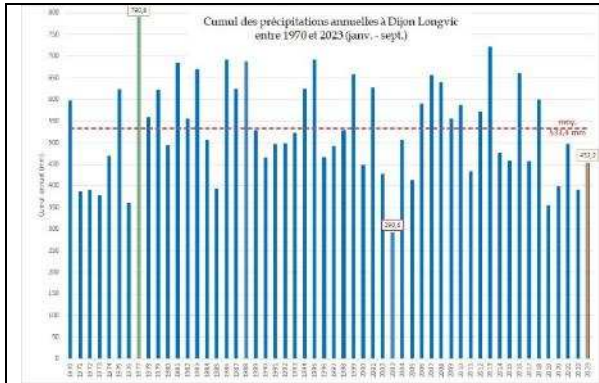
M. GARNERET précise, que les habitants de Saulon-la-Rue sont entièrement satisfaits des travaux et prennent conscience de l'enjeu de la sauvegarde de l'eau.

M. BOILLIN Nicolas sollicite les deux communes pour avoir un nouvel article dans leurs prochains bulletins municipaux. Les représentants des communes valident le principe.

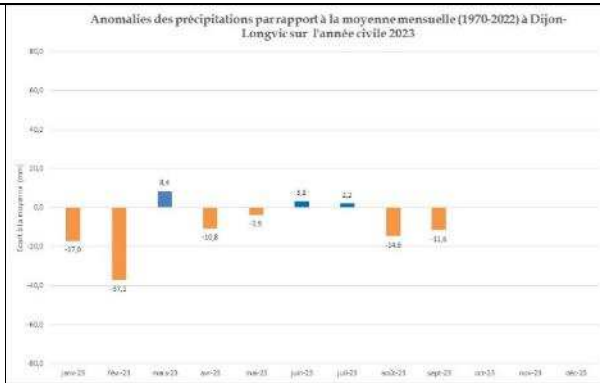
#### c. Climatologie, piézométrie et hydrologie

M. BOILLIN Nicolas présente les chiffres et données de l'année 2023. Le changement climatique (CC) n'est malheureusement plus une hypothèse mais une réalité du quotidien, voici quelques chiffres de 2023 qui illustre le phénomène :

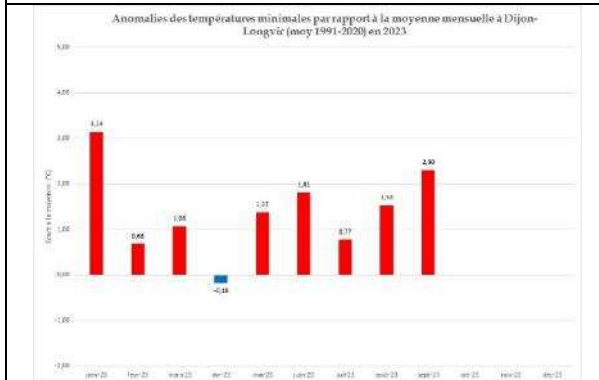
- Entre janvier et septembre, le déficit est de 81,1 mm (-15% par moy.) ;
- Depuis 1970, 13 années sont plus sèches que 2023 (dont 2019, 2020 et 2022) ;
- Sur l'année hydrologique terminée (cad sept. 2022 – août 2023), le déficit a été de 65,5 mm ;
- Sur la période sept. 2020 – août 2023 (3 années hydrologiques), le déficit est de **238,8 mm** ;
- Sur les sept dernières années (2017-2023), seule l'année 2018 a été au-dessus des normales pluviométriques ;
- Les températures mensuelles minimales et maximales de l'année 2023 sont très au-dessus des normales ;
- Les assecs ont été aussi nombreux qu'en 2022 et plus précoces ;
- Les nappes sont toujours extrêmement basses et beaucoup plus qu'elles ne l'étaient en 2022 à la même date.



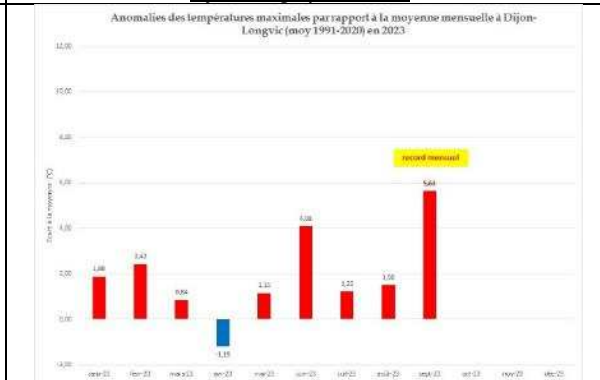
**Pluies annuelles entre 1970 et 2023**



**Anomalies pluviométriques sur l'année hydrologique 2023**



**Anomalies de températures minimales mensuelles sur l'année 2023**



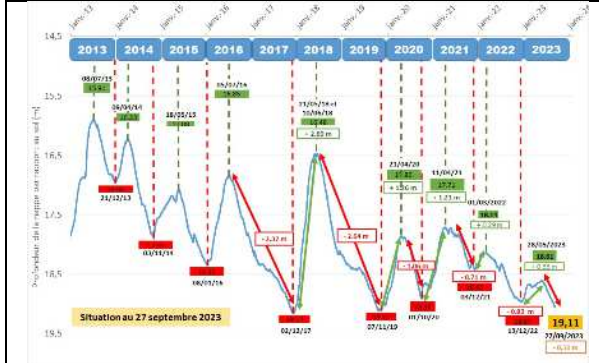
**Anomalies de températures maximales mensuelles sur l'année 2023**

1 <sup>er</sup> Juin - 30 septembre (122 jours)	Année											
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023		
Température jours à +5°C / moyenne	34	55	42	47	55	61	59	42	66	62		
Température jours à +5°C / moyenne	19	35	29	26	40	29	37	22	40	35		
Température jours à +3°C / moyenne	17	30	26	24	33	29	37	22	40	35		
Température jours à +3°C / moyenne	3	6	7	10	12	11	9	9	9	12		
Température jours à <0°C	16	20	12	18	5	9	14	13	12	12		
Température jours à <0°C	59	49	47	45	29	33	36	58	29	25		
Température jours à <24°C	62	71	75	76	53	89	86	63	93	75		
Température jours à <30°C	12	32	25	23	34	35	30	11	9	31		
Température jours à <10°C	17	20	13	18	18	15	14	9	15	15		
Température jours à <13°C	49	51	39	47	42	47	45	45	34	34		
Température jours à >13°C	71	71	80	74	80	75	79	79	88	88		
Température jours à >20°C	0	2	0	3	2	4	6	0	3	7		

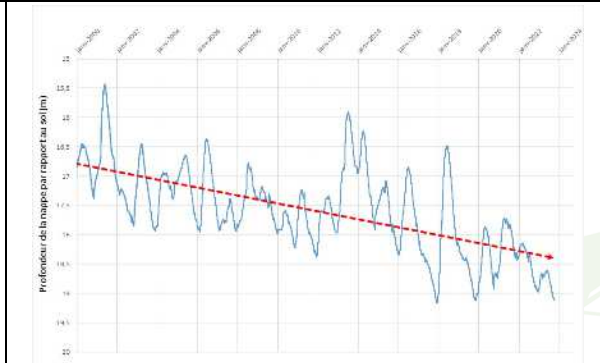
1 <sup>er</sup> Juin - 30 septembre	Température Minimale (°C)		Température Maximale (°C)	
Moyenne 1991-2020	13,35	-0,6	24,73	Δ
2014	13,28	-0,06	24,31	-0,41
2015	13,89	0,54	26,11	1,38
2016	13,87	0,52	25,56	0,83
2017	13,73	0,38	25,52	0,80
2018	14,38	1,03	27,45	2,72
2019	13,90	0,55	27,22	2,49
2020	14,22	0,87	26,76	2,03
2021	13,63	0,28	24,58	-0,15
2022	14,43	1,08	27,34	2,61
2023	14,94	1,59	27,81	3,08

**Répartition des températures maximales et minimales 1<sup>er</sup> juin – 30 septembre**

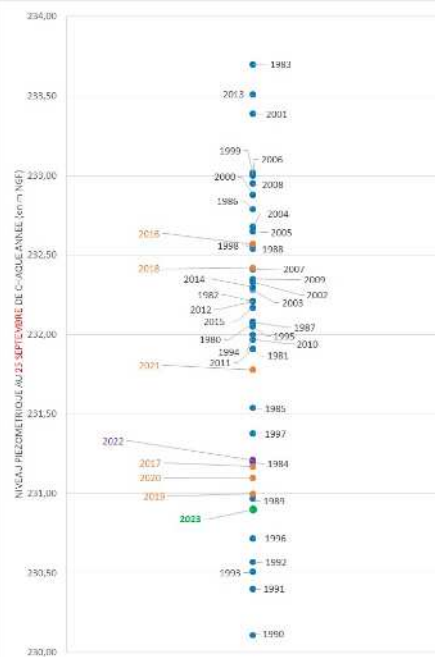
**Températures moyennes 1<sup>er</sup> juin – 30 septembre**



**Le niveau piézométrique de la nappe de Dijon-Sud (2013-2023)**



**Le niveau piézométrique de la nappe de Dijon-Sud (2000-2023)**



Depuis 1979, seules 5 années sont plus basses que 2023 (années avec 2 fois plus de prélèvements qu'actuellement)

Le niveau piézométrique de la nappe de Dijon Sud au 25 septembre de chaque année



Le niveau piézométrique de la nappe de la Bièvre depuis octobre 2020

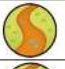



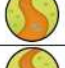
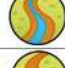








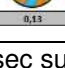

Le niveau piézométrique de la nappe de la Bièvre Sud au 1<sup>er</sup> octobre de chaque année

Suivi des étiages et des assècs du bassin de la Vouge	
Crue	
Écoulement visible acceptable	
Écoulement visible faible et très faible	
Écoulement non visible	
Assèc	

Date	Indice Etiage_BV Vouge 2023
23/02/2023	10
23/03/2023	9,29
18/04/2023	10
16/05/2023	9,38
14/06/2023	6,25
28/06/2023	5,63
12/07/2023	7,50
26/07/2023	6,25
18/08/2023	6,25
24/08/2023	4,38
12/09/2023	0,13
28/09/2023	6,25

Signification des logos du suivi des étiage

Indice Etiage 2023

La Bornue à Flagey-Échezeaux	12/09/2023		La Bornue à Flagey-Échezeaux	28/09/2023	
La Raie du Pont à Corcelles-lès-Cîteaux			La Raie du Pont à Corcelles-lès-Cîteaux		
La Boie à Broindon			La Boie à Broindon		
La Manssoue à Saint-Philibert			La Manssoue à Saint-Philibert		
La Noire Pette à Izeure			La Noire Pette à Izeure		
La Viranne à Montot			La Viranne à Montot		
La Bièvre à Marliens (lavoir)			La Bièvre à Marliens (lavoir)		
Le Ru de Brochon à Saulon la Rue			Le Ru de Brochon à Saulon la Rue		
Calcul de l'indice Ftage (note sur 10)		6,13	Calcul de l'indice Ftage (note sur 10)		6,25
Au 12 septembre 2023 (7 assec sur 8)			Au 28 septembre 2023 (3 assec sur 8)		

**Il est à noter que la source de la Bièvre s'est asséchée presque 2 mois plus tôt en 2023 qu'en 2022.**

d. Autres informations & questions diverses

- Publication des AP des PPRNi des 19 communes du bassin, le 30 juin 2023 ;
- Participation du SBV à :
  - o Récid'Eau (organisateur Syndicat de l'Armançon) à Alésia, les 11 et 12 mai derniers ;
  - o Eco'Lions (organisateur Lions International) à Dijon, les 25 et 26 mai derniers.



Récid'Eau



Eco'Lions

- Deux rapports de la cour des comptes (juillet 2023) et du Senat (17 juillet 2023) avec des points communs, sur le grand cycle de l'eau, aux deux rapports :
  - o Souhait de voir renforcer la position des syndicats de BV ;
  - o Souhait de voir renforcer la gouvernance par les CLE sur les bassins versants ;
  - o Demande de saisine des CLE ; dans les décisions d'Aménagement du Territoire et de l'urbanisme ;
  - o Nécessité d'amplifier la mise en œuvre des Solutions Fondées sur la Nature (travaux de restauration morphologique, de continuité écologique et sédimentaire, des ZH, désimperméabilisation, ...).

Mais aussi

- o Demande d'une tarification progressive (et sociale) de l'eau potable ;
- o Souhait que l'irrigation soit conditionnée à des pratiques de réduction des quantités d'eau consommées (changements des pratiques / assolements) ;
- o Mise en place de PTGE
- Décret reprenant la rubrique 3.3.5.0 du R. 214-1 du CE



Le décret n° 2023-907 du 29 septembre 2023 modifiant la nomenclature des installations, ouvrages, travaux et activités relevant de la police de l'eau annexée à l'article R. 214-1 du code de l'environnement a été publié le 30 septembre, cad que l'instruction des travaux de restauration morphologique des cours d'eau aura de nouveau une durée de 2 mois. La réalisation des travaux prévus en 2024 sur la Vouge à Gilly-lès-Cîteaux et Bessey-lès-Cîteaux / Izeure peuvent être envisagés plus sereinement (au moins sur les délais).

\* \* \* \* \*

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h30 puis invite les membres du conseil syndical à partager le verre de l'amitié.

